



HAL
open science

Les jardins des Arènes, du Monastère et de la Villa Bellanda à Cimiez. Un patrimoine de première importance.

Marie Hérault

► To cite this version:

Marie Hérault. Les jardins des Arènes, du Monastère et de la Villa Bellanda à Cimiez. Un patrimoine de première importance.. Nice historique, 2016. hal-02291864

HAL Id: hal-02291864

<https://hal.science/hal-02291864>

Submitted on 19 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

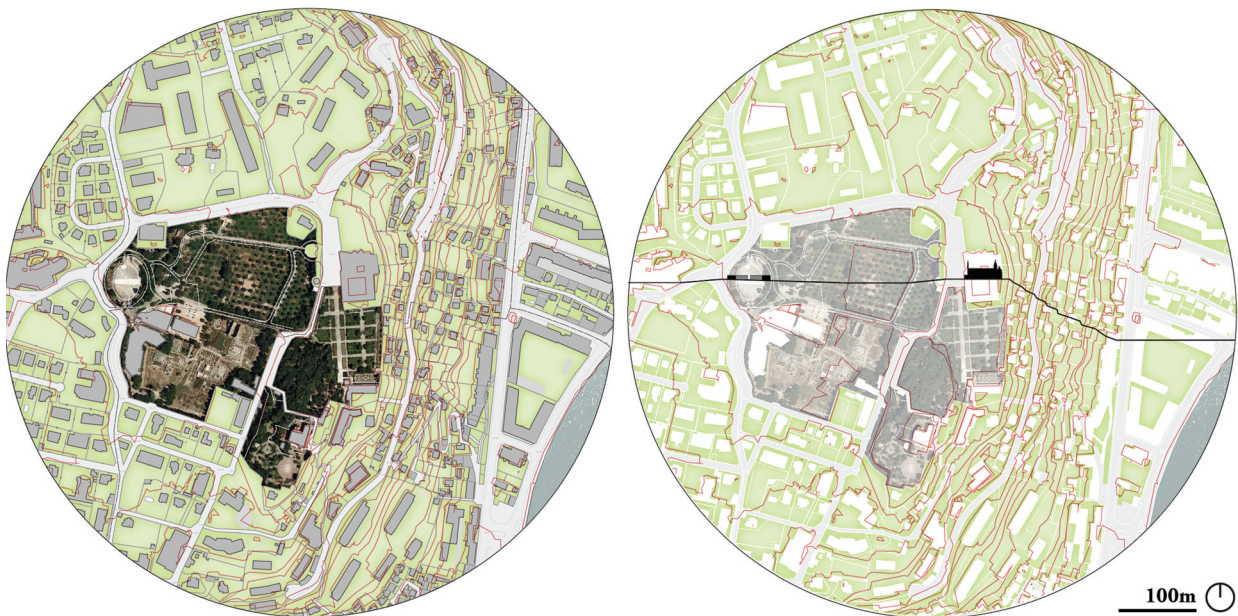
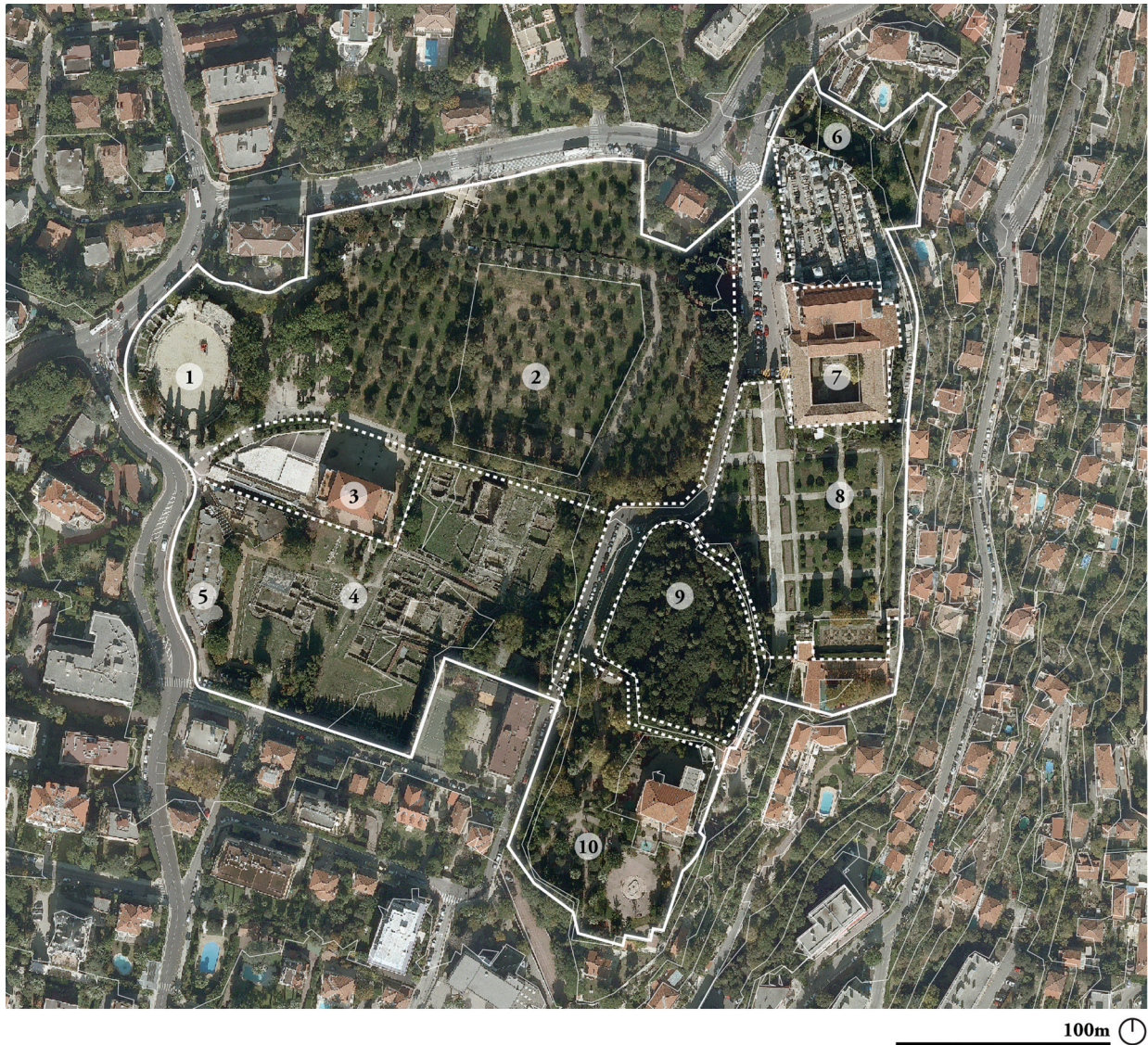


Fig. 1 (en haut). Les différents éléments constituant le site de l'étude : 1. Arènes de Cimiez, 2. Parc des Arènes, 3. Musée Matisse, 4. Site archéologique, 5. Musée archéologique, 6. Cimetière du Monastère de Cimiez, 7. Monastère de Cimiez, 8. Jardin du Monastère de Cimiez, 9. Bois Sacré, 10. Villa et Jardin Bellanda (document réalisé par Marie Hérault).

Fig. 2 (ci-dessus). Le fort dénivelé s'étendant à l'Est du site vers la vallée du Paillon (plans et section par Marie Hérault).

Les jardins des Arènes, du Monastère et de la Villa Bellanda à Cimiez, un patrimoine de première importance*

Marie Hérault**

Nice est une ville possédant un « patrimoine vert », composé à la fois de jardins anciens et modernes, qui sont les témoins de sa riche histoire et de ses différentes influences. Durant les premiers siècles de notre ère, les colons romains ont érigé des jardins autour de leur *domus* de *Cemenelum*. Ces jardins d'agrément et d'utilité devaient certainement s'apparenter dans leur tracé à ceux découverts à Pompéi et à Herculanium, aux compositions géométriques, entourés d'un péristyle et agrémentés de bassins et de fontaines¹. Ce patrimoine de jardins a peu à peu disparu après la chute de l'Empire romain, abandonné et victime de pillages. Quelques siècles plus tard, avec le développement des ordres monastiques, l'horticulture et les jardins refont surface grâce aux jardins d'utilité créés par les moines aux abords de leurs abbayes et de leurs monastères. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le jardin méditerranéen est empreint de l'influence de la Renaissance italienne, présentant une disposition classique et symétrique, avec des terrasses construites à flanc de coteaux supportant des bassins et des fontaines. Ces jardins sont densément complantés de cyprès, de lauriers ou encore d'oliviers. Ces créations très structurées et composées s'adaptent pourtant assez mal au relief particulièrement prononcé et accidenté de la région. Entre 1832 et 1860, la mise en place du *Consiglio d'Ornato* ou « Conseil d'Ornement » définit le plan d'extension de la ville de Nice où le jardin public supplante les parcs privés. Au XIX^e siècle, Nice connaît l'hégémonie du parc paysager prenant ses origines au siècle précédent en Angleterre. Les nouvelles créations se dotent alors d'éléments caractéristiques comme des ruines gothiques ou encore des faux temples et adoptent un tracé plus

* Article tiré du Mémoire en Master II Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : *Les jardins de Cimiez à Nice, un patrimoine de première importance aux articulations complexes interrogé aujourd'hui à l'occasion du futur « plan de gestion patrimonial »*.

** Architecte diplômée d'État et titulaire de deux masters 2 de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSA-V). Marie Hérault participe à la mission d'inventaire du patrimoine de la villégiature à Nice lancée en 2016 dans le cadre de son doctorat en histoire de l'art en contrat CIFRE.

¹ Pierre Arnaudon, *Nice, Parcs, Jardins et Promenades*, Nice, La Lambrusque, 1986, p. 11.

naturel, s'opposant à la rigidité géométrique prévalant jusqu'alors, issue de l'influence de la Renaissance italienne. C'est d'ailleurs au cours du XIX^e siècle que les jardins s'y développent le plus, suite à l'annexion du Comté à la France en 1860. Un mélange de styles s'exprime alors et donne naissance à des compositions hétéroclites issues de l'influence de la Renaissance italienne, du jardin régulier dit « à la française » et du parc paysager anglais. Les architectes paysagistes œuvrant à cette époque appliquaient quelques principes simples et communs pour la conception de leurs jardins tels que « la mise en valeur du site et le respect des beautés naturelles, l'utilisation de perspectives principales ou secondaires, l'adaptation au terrain par des terrasses successives, la combinaison des parties géométriques avec des zones paysagères »². De cette période florissante de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle subsistent encore quelques exemples de jardins comme celui de l'ancienne Villa Les Palmiers à Fabron³, conçu par Octave Godard, où « sa création s'articule autour de deux compositions principales : un grand parterre central axé sur un canal reliant deux bassins, et un jardin fait de terrasses à l'italienne »⁴. Malheureusement, la plupart des parcs privés des XIX^e et XX^e siècles ont aujourd'hui disparu faute d'un manque d'entretien et de l'abandon progressif des parcelles les accueillant.



Fig.3. Vue panoramique depuis le flanc Est du jardin du Monastère de Cimiez (photographie Marie Hérault, 2014).

Un site historique majeur aux articulations complexes

Le nom de « Cimiez » est attribué à un quartier résidentiel de Nice, ainsi qu'à la colline où il est construit, au nord-est du centre-ville. À Cimiez, lorsqu'on emploie le mot « site », on pense immédiatement au « site archéologique » englobant les vestiges découverts de l'ancienne cité ligure, puis romaine de *Cemenelum*. Le code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine⁵ propose une définition tout à fait intéressante du mot « site », qui désigne : « toute œuvre de la nature ou toute œuvre combinée de l'Homme et de la nature constituant un espace suffisamment caractéristique et homogène pour faire l'objet d'une délimitation topographique ». Ainsi, par souci de commodité, le mot « site » désignera dans cet article l'ensemble des éléments faisant l'objet du futur « plan de gestion patrimonial »⁶ par la ville de Nice (Fig. 1). Le site présente une morphologie de terrain particulière. Il se situe sur le plateau de la colline de Cimiez culminant à environ 100 mètres au dessus du niveau de la mer. À l'est du monastère, on observe une pente très importante descendant vers la vallée du Paillon, ayant notamment empêché l'expansion de l'ancienne cité ligure de *Cemenelum* vers l'est (Fig. 2). Cette position dominante offre des vues très étendues sur une grande partie de la ville de Nice et jusqu'à la mer (Fig. 3). Intéressons-nous à présent à l'insertion du site dans son environnement ainsi qu'à la perception du paysage qu'il produit à travers des témoignages artistiques et littéraires anciens.

² Pierre Arnaudon, *ouvrage cité*, p. 12.

³ La villa est aujourd'hui connue sous le nom de Palais de Marbre et abrite les archives municipales de Nice. L'ancienne villa Les Palmiers et son parc sont inscrits au titre des Monuments historiques par arrêté du 23 juin 1993.

⁴ Thibaud Jeangeorge, « Octave Godard (1877-1958) architecte paysagiste de la Côte d'Azur », *Polia*, n°4, automne 2005, p. 47.

⁵ <https://wallex.wallonie.be/>

⁶ Un plan de gestion est un outil qui permet de définir, de programmer et de contrôler la gestion d'un site.



Fig.4. Le monastère de Cimiez et l'abbaye de Saint-Pons.
Gravure rehaussée à l'aquarelle de J.-F. Albanis de Beaumont, 1787.



Fig.5. L'amphithéâtre de Cimiez (les "arènes").
Gravure rehaussée à l'aquarelle de J.-F. Albanis de Beaumont, 1787.

Un patrimoine ancré dans les esprits de longue date, un paysage exalté

Au XVIII^e siècle, Albanis de Beaumont rassemble dans son *Voyage historique et pittoresque du Comté de Nice* une collection de vues aux environs de Nice ainsi que des observations sur les lieux qu'il a pu visiter au cours de son voyage dans le Comté qui a duré plusieurs années. La planche de dessin numéro 8 de son ouvrage fait apparaître le monastère de Cimiez dans son contexte paysager plus large (Fig. 4). Ce dessin permet en outre d'apprécier le relief existant alors et le rapport entretenu entre le monastère de Cimiez et ses environs dans sa position de promontoire. Un commentaire accompagne cette planche : « Ce dessin offre la vue de l'église Saint-Ponce & de la vallée de ce nom, ainsi que le couvent de Cimier qui est tout-à-fait sur la gauche du dessin [...] Cet endroit est des plus délicieux pour la promenade, tant par la bonté du chemin que pour l'ombrage dont on y jouit »⁷. Beaumont écrit aussi à propos de Nice et de Cimiez : « Les antiquités de cette ville sont très-peu nombreuses ; cependant sur la colline de Cimier ou Cemenelium, qui est à trois quarts de lieue de la ville au nord, il y existe quelques ruines, qui font juger qu'il y avoit en cet endroit une ville très-opulente qui étoit la capitale de la province romaine maritime »⁸. C'est ainsi qu'il représente tel qu'il le nomme le « cirque de Cimier » sur l'une de ses planches associée à l'explication suivante : « On trouve ce reste d'antiquités à deux milles de Nice; il est en ce moment rempli d'oliviers que j'ai été obligé de supprimer, pour laisser voir la forme de l'arène qui existe dans fon entier. Le chemin que l'on voit, qui passe sous cette voûte, est celui de Nice au couvent de Cimier »⁹ (Fig. 5).

Comme Albanis de Beaumont auparavant, Auguste de Louvois a lui aussi publié un ouvrage intitulé *Nice et ses environs, ou Vingt vues dessinées d'après nature*, relatant son périple dans les Alpes-Maritimes en 1812. Il y présente des gravures et les commentaires explicatifs les accompagnant. Louvois propose à l'instar d'Albanis de Beaumont une vision du monastère de Cimiez s'inscrivant dans son paysage en se plaçant en contrebas, depuis le couvent de Saint-Pons et déclare à cette occasion que : « Peu de compositions, du Poussin ou de Claude Lorrain, ont offert une plus grande réunion de masses aussi bien placées. Le dessin ne peut rendre ces effets, et l'on regrette qu'un peintre habile n'y ait pas consacré quelques jours de travail » (Fig. 6). On comprend ici que le dialogue entre le monastère de Cimiez et son panorama sur la ville de Nice, la colline du Château et la mer joue un rôle essentiel dans la composition de ce paysage. Une autre des gravures d'Auguste de Louvois représente la place du monastère de Cimiez un jour de festin, accompagné du commentaire suivant : « Le séminaire de Cimiers offre un emplacement préférable à tous les autres pour ce genre de fête; aussi le festin de Cimiers passe-t-il pour être le plus beau. Pour y arriver, on

⁷ Jean-François Albanis de Beaumont, *Voyage historique et pittoresque du Comté de Nice*, Genève, Bardin, 1787, p. 12.

⁸ *Ibidem*.

⁹ *Ibidem*.



Fig.6. Vue du Monastère de S. Pons et de la Ville de Nice. Gravure de L.A. Boquet d'après un dessin d'A. de Louvois, 1812.



Fig.7. Vue du Séminaire de Cimiers un jour de festin. Gravure de L.A. Boquet d'après un dessin d'A. de Louvois, 1812.

suit un chemin couvert d'oliviers, embelli, sur la droite et la gauche, par des maisons de campagne (...) Non loin de là, on arrive au séminaire de Cimiers, et c'est sur la place, devant l'église, que se rassemblent les personnes qui viennent au festin » (Fig. 7)¹⁰. La façade occidentale de l'église n'a pas encore connu la transformation en style « troubadour » datant de 1842 que nous connaissons aujourd'hui. Le récit d'Auguste de Louvois montre que ce patrimoine possède non seulement une importance du point de vue paysager, mais aussi de celui des traditions locales.



Fig. 8. L'hétérogénéité architecturale et paysagère du site étudié, témoin de sa complexité historique (photos Marie Hérault, 2014).

Un site héritier d'une grande complexité historique et patrimoniale

L'étude du site révèle une stratification d'époques et d'usages différents, qui fait de ces lieux un véritable mille-feuilles savant, cependant très méconnu. Le paysage qui s'étend sous nos yeux rassemble tant d'éléments architecturaux et paysagers de styles et d'époques différents qu'il est difficile d'en saisir le sens et le lien existant entre toutes ses parties (Fig. 8). L'aquarelle du peintre Emmanuel Costa (1833-1921) illustre de manière évidente cette idée de mise en relation dans le paysage des principaux éléments composant le site même si leur disposition prend quelques libertés avec la réalité (Fig. 9)¹¹. Le premier plan révèle les Arènes et, derrière elles à droite de l'image, le *frigidarium* des thermes antiques. En arrière-plan, on distingue à gauche de l'image le monastère et le Bois Sacré

¹⁰ Auguste de Louvois, *Nice et ses environs, ou vingt vues dessinées d'après nature, en 1812, dans les Alpes-Maritimes*. Paris, Remoissenet, Genève, Paschoud, 1814.

¹¹ La disposition et l'orientation du monastère, de la Villa Bellanda et du *frigidarium* des thermes du Nord, sont fantaisistes par rapport à l'amphithéâtre. Il s'agit probablement d'un montage des différents bâtiments esquissés séparément.



Fig. 9. L'unité paysagère et architecturale du site étudié apparaît dans cette aquarelle d'Emmanuel Costa.
Coll. part. Archives du musée d'Archéologie de la ville de Nice.

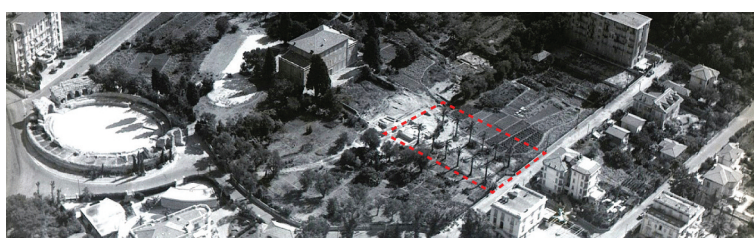


Fig.10. L'alignement de palmiers au Sud de l'ancien domaine Garin de Cocconato.
En haut : photographie aérienne vers 1950, (Archives municipales de Nice).
En bas : Le changement d'aspect et de destination de l'ancienne entrée Sud de la villa Garin de Cocconato et son alignement de palmiers.
À gauche : photographie provenant des Archives municipales de Nice vers 1950, à droite : photographie réalisée par Marie Hérault le 17 septembre 2014.

résidait dans les alignements de palmiers accompagnant l'axe principal d'accès aux villas et accentuant la perspective sur la façade principale, dans un but de mise en scène spatiale et sociale. Ainsi, « dans la plupart des cas, la présence de palmiers sur la Côte d'Azur n'évoquait pas des décors de jungles ou d'îles tropicales inconnues. Ils prenaient plutôt leur place, comme ils font aujourd'hui, dans des ensembles paysagers, en avenues ou en groupes, les pieds entourés de géométries de plantes à massif aux couleurs vives. Ils étaient plutôt signe de civilisation et de richesse »¹². On assiste alors à une inversion intéressante car aujourd'hui, la façade principale est située côté nord, tournée vers le parc des Arènes, tandis que ce qui constituait autrefois l'entrée d'honneur côté sud est devenu un simple accès technique. Toute la logique paysagère de la Villa Garin de Cocconato a disparu en même temps qu'ont été découverts les vestiges des thermes antiques.

Un site historique en grande partie protégé au titre des Monuments Historiques

À travers les époques, le site de l'étude a connu des dénominations, des morcellements d'espaces et des usages différents. Divers moyens de protection ont été mis en place pour préserver ce

et, à droite, l'actuelle Villa Bellanda. Cette aquarelle est particulièrement intéressante, car elle offre une lecture du paysage très nette et épurée, dévoilant les relations et les tensions entre les différentes composantes architecturales fortes de l'ensemble du site, grâce à sa représentation très estompée des éléments de végétation.

Le résultat d'un tel *patchwork* d'éléments paysagers et architecturaux coexistant actuellement sur le site peut trouver une explication dans le cumul des différents choix de gestion menés à travers les époques. Certaines décisions ont parfois amené à la superposition, voire à la disparition d'un patrimoine à la faveur d'un autre, contribuant à creuser davantage la complexité du site. La découverte des vestiges de l'actuel site archéologique constitue un très bon exemple de ce phénomène. La Villa Garin de Cocconato, actuel musée Matisse, comportait un alignement de palmiers côté sud dont il ne reste plus que quelques sujets aujourd'hui, suite à la découverte et à la mise au jour du site archéologique (Fig.10). Or, une des caractéristiques majeures du quartier de Cimiez aux XIX^e et XX^e siècle

¹² Louisa Jones, *Splendeur des jardins de la Côte d'Azur*, Flammarion, Paris, 1993, p. 22.

patrimoine unique. Un grand nombre d'éléments du site est classé au titre des Monuments Historiques, ce qui implique dans la limitation au droit d'utiliser le sol que le service chargé des Monuments Historiques doit être consulté dans tous les cas visés par la loi du 31 décembre 1913 modifiée. Aussi, « un immeuble classé ne peut être détruit ou déplacé, ni être l'objet d'un travail de restauration, de réparation ou de modification, si le Ministre chargé des Monuments Historiques n'y a donné son consentement » (Art. 9). Un immeuble inscrit, quant à lui, « ne peut être modifié sans avoir avisé le Ministre chargé des Monuments Historiques de l'intention et indiqué les travaux envisagés » (Art. 2).

Les Arènes de Cimiez sont classées au titre des Monuments Historiques par arrêté du 13 mai 1965 et sont propriété de la ville de Nice. L'ancien domaine Garin de Cocconato à Cimiez appartenant à la ville de Nice et les terrains de fouilles déclassés partiellement par décret du 13 décembre 1985 ont eux aussi été classés au titre des Monuments Historiques par arrêté du 31 mars 1958. Enfin, l'ensemble du monastère de Cimiez, cadastré section HC n°55 est classé Monument Historique par arrêté du 4 juin 1993 et le sol de l'ancien jardin et du cimetière du monastère de Cimiez l'est également par arrêté du 19 mai 1994. Ces arrêtés se substituent alors aux arrêtés d'inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques du 14 avril 1951 et du 19 septembre 1989¹³.

Dans le document A.C.2 sur la protection des sites naturels et urbains et les servitudes de protection des Sites et Monuments naturels¹⁴, il est noté que « l'ensemble constitué dans le quartier de Cimiez par les jardins des moines, les façades, toitures, cour intérieure et cloître de l'ancien couvent, l'*oppidum* ligure, les élévations et couvertures de la villa Garin de Cocconato et les terrains faisant partie de l'ancienne propriété » sont inscrits par arrêté du 12 janvier 1942. Or, cette délimitation couvre quasiment la totalité du site.

Plus récemment, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Nice classe l'ensemble du site en « Zone Naturelle » et en « Jardin d'Intérêt Majeur ». Les « Zones Naturelles » et les « Jardins d'Intérêt Majeur » sont introduits dans la présentation du PLU de la ville de Nice comme des espaces clés du développement de la ville et de la conservation de son patrimoine : « Le PLU protège les espaces naturels et boisements existants et, au sein de la "ville constituée", les jardins présentant un intérêt patrimonial. Les zones naturelles "N" ont vocation à conserver leur caractère naturel et les "Jardins d'Intérêt Majeur" constituent un patrimoine paysager remarquable et un relais écologique potentiel »¹⁵.

On remarque enfin sur le document du Plan Local d'Urbanisme que la Villa Bellanda, actuellement école maternelle publique et propriété de la commune, est marquée d'un triangle jaune signifiant : « Construction à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou culturel ». Dans l'inventaire des protections du PLU de la ville de Nice, la Villa Bellanda est décrite comme un édifice en bon état de taille importante. Sa construction qui date des années 1910 est attribuée à l'architecte Aaron Messiah (1858-1940). Cela signifie que la Villa Bellanda est reconnue pour ses qualités relevées et répertoriées dans les fiches descriptives accompagnant le PLU, mais elle ne bénéficie pas pour autant, ni elle, ni son jardin d'une protection particulière, si ce n'est le classement en « Jardin d'Intérêt Majeur » inscrit dans le PLU.

L'articulation entre les différents éléments du site, entre continuités et discontinuités

L'étude de la pratique actuelle du site par ses usagers peut s'avérer révélatrice de l'importance accordée à ce patrimoine et de l'image qu'il diffuse. Le document ci-après se propose de rendre

¹³ Dossier 06 - NICE, Monastère de Cimiez ou Monastère-musée, cote « Valois » : 060882020, numéro « Mérimée » : PA00080802; Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - Ministère de la culture, Paris.

¹⁴ D'après le document A.C.2 présentant la liste des Monuments Historiques et servitudes de protection des Monuments Historiques de la ville de Nice, servitude publique : POS : modifié le 18 février 2008. Source : Service des bâtiments communaux de la ville de Nice.

¹⁵ Source : Présentation du PLU de la ville de Nice, <http://www.nicecotedazur.org/>

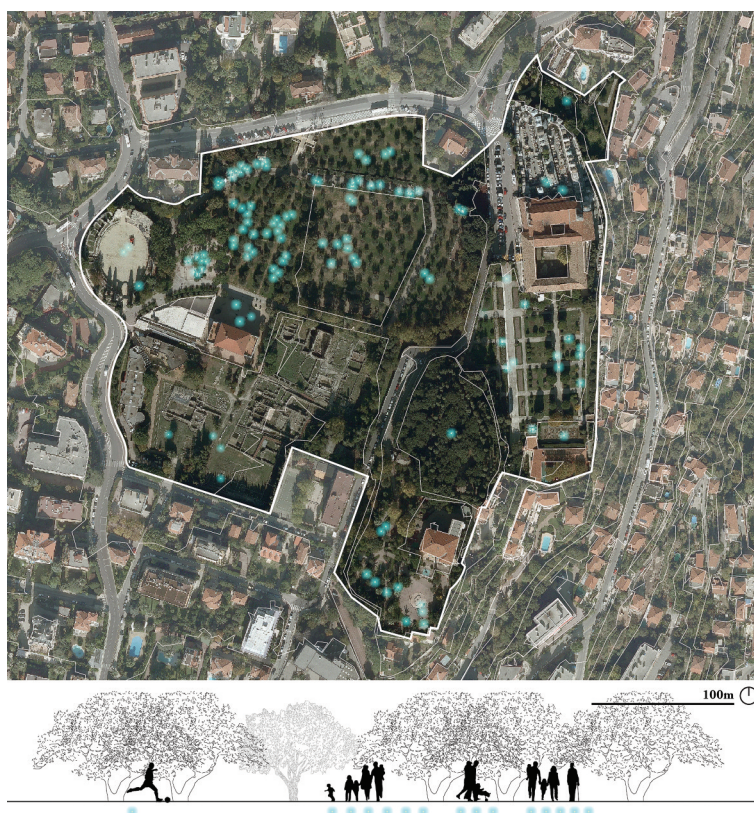


Fig. 11. Une fréquentation inégale des différentes parties du site de l'étude. (DAO Marie Hérault).

L'accès y est difficile et très peu évident, ce qui peut expliquer que pratiquement personne ne s'y rend. À part pour le parc des Arènes, on observe un côté très intimiste des espaces sur le site. Le fait que les parcelles environnantes soient toutes de nature privée et résidentielle n'incite certainement pas à explorer toutes les pistes s'offrant à la visite, de peur peut-être de tomber sur une impasse.

Les différentes composantes du site interagissent visuellement de manière ponctuelle les unes avec les autres encore aujourd'hui. À certains endroits qui mériteraient d'être signalés ou mis en valeur, on observe des percées visuelles permettant de ressentir certaines complexités et interactions entre les différentes composantes du site et d'en avoir une perception plus globale et non celle d'une succession d'éléments distincts. Ainsi, depuis la terrasse du flanc est du musée Matisse, un lien se crée de manière évidente entre les vestiges de la cité ligurienne de *Cemenelum*, le *frigidarium* et les thermes du nord, mais également à l'arrière-plan avec le Bois Sacré et l'avenue Bellanda menant au jardin du même nom (Fig.12).



Fig.12. Vue depuis la terrasse côté Est du Musée Matisse vers le site archéologique, l'avenue Bellanda et le Bois Sacré (DAO Marie Hérault).



Fig.13 : La perspective plantée vers la façade principale de l'ancienne villa Garin, interrompue par un olivier se détachant de l'alignement des autres sujets (DAO Marie Hérault).

compte de manière sensible de la répartition des visiteurs sur l'ensemble du site à un instant donné, afin d'évaluer les différences d'intérêts et d'usages pour chacun des éléments le composant (Fig.11). Cela peut aussi permettre de mettre en exergue les difficultés de compréhension de la signalétique et d'accessibilité à ces différentes zones qui sont parfois peu évidentes.

On observe une différence de fréquentation assez flagrante entre les différents éléments composant le site. L'accès au Bois Sacré peut se faire par deux escaliers depuis le jardin du monastère mais l'on constate que cet endroit n'est pratiquement pas visité. En effet, les habitués du jardin du monastère ne connaissent pas ce lieu. Il en est de même pour le cimetière et sa partie paysagère accueillant la tombe du peintre Henri Matisse.

Dans le parc des Arènes, depuis un point de vue particulier au milieu de l'oliveraie, on peut percevoir le tracé d'un axe ouvert vers la façade nord du musée Matisse, ancienne Villa Garin de Cocconato, une perspective encadrée par un alignement d'oliviers que vient seulement perturber un sujet, visiblement plus jeune, se positionnant juste au milieu de cet axe et venant casser l'effet de perspective (Fig.13). Depuis le flanc est du jardin du monastère de Cimiez encore, on dispose d'une vue plongeante sur la vallée du Paillon et s'étendant jusqu'à la mer et à la colline du Château au sud, que nous avons précédemment évoquée. Le cimetière offre une vue semblable dans sa partie est jusqu'à la tombe de Raoul Dufy et l'entrée côté jardin du monastère. Cet accès est cependant toujours clos pour cause de vandalisme, ce qui nuit à la continuité paysagère vers le lointain et à une meilleure cohésion de ces deux éléments du site, c'est-à-dire, le jardin du monastère et le cimetière (Fig.14).

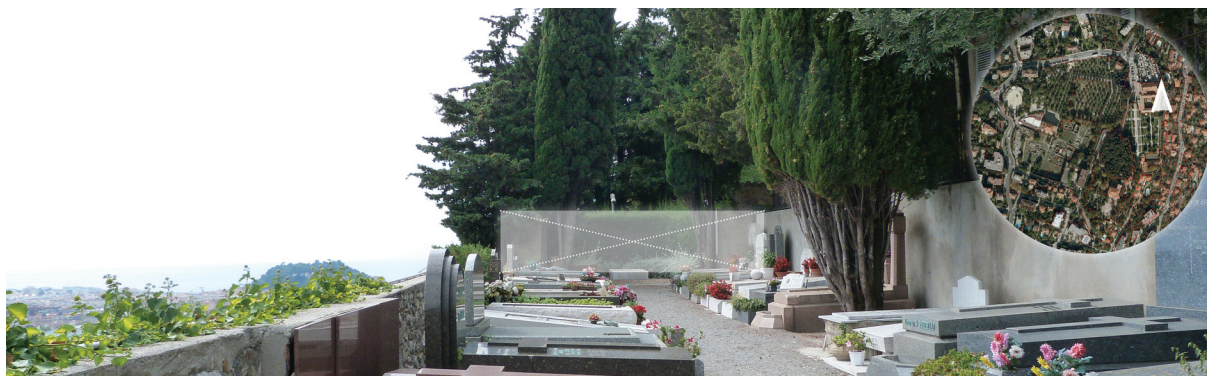


Fig.14 : Vue plongeante sur la vallée du Paillon et s'étendant jusqu'à la mer et la colline du Château au sud depuis le flanc est du cimetière du Monastère de Cimiez (photographie et DAO Marie Hérault, 2014).

Le patrimoine végétal présent sur le site, entre histoire et contemporanéité

L'élaboration d'un herbier¹⁶ pour cette étude a permis d'extraire un panel représentatif du patrimoine végétal des jardins site, illustrant l'articulation entre les différentes espèces en présence (Fig.15). Une des complexités des jardins de Cimiez réside dans la coexistence des espèces plantées anciennes et contemporaines. Le site se trouve sur des domaines anciennement vivriers de type méditerranéen dont l'olivier et l'oranger sont des espèces très représentatives. La tendance actuelle consiste au maintien du caractère vivrier originel de ces jardins avec, pour celui du monastère, la préservation des oliviers et des agrumes mais aussi la conservation d'espèces anciennes de roses qui font également partie de l'esprit initial du jardin. La touche actuelle contemporaine se retrouve dans « l'exotisme » qui s'exprime principalement à travers les massifs fleuris d'été dans le jardin du monastère. Les espèces plantées dans ce jardin sont particulièrement bien adaptées à une situation ensoleillée et de littoral (*Lavatera*, *Escallonia*, *Bignonia*, etc.). Ce sont majoritairement des plantes de type méditerranéen mais pas seulement. Le jardin possède de nombreuses plantes persistantes et odorantes (*Rosmarinus*, *Lavandula*, *Magnolia*, etc.). Dans le Bois Sacré, le chêne et le cyprès sont deux espèces typiques, très adaptées au climat et au sol local et toutes les deux persistantes. En outre, le cyprès est un arbre ayant une expression graphique forte rythmant le paysage. Son utilisation est fortement encouragée dans la conception des jardins méditerranéens au début du XX^e siècle¹⁷.

¹⁶ Herbier de 60 spécimens récoltés dans le jardin du Monastère, le Bois Sacré, le jardin et l'avenue Bellanda le 5 août 2014, en collaboration avec M. Olivier Gerriet, chargé de conservation des collections de zoologie et de botanique, et M. Gilbert Lambert, chargé de conservation des collections d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle de Nice. Cet herbier est conservé au Muséum d'histoire naturelle de Nice.

¹⁷ D'après Octave Godard, « le cyprès pyramidal est le seul arbre méditerranéen présentant un caractère particulier, et en harmonie avec le caractère de la région provençale. Sa hampe rigide au feuillage sombre et compact s'élançant vers le ciel se détache agréablement sur le fond des oliviers et sur la masse végétale des jardins, tentant ainsi bien souvent le pinceau de l'artiste ». Il vante ainsi les mérites de cet arbre et encourage vivement son utilisation dans le deuxième chapitre de son ouvrage consacré aux « principes généraux de composition du jardin moderne sur la Côte d'Azur », Octave Godard, *Jardins de la Côte d'Azur*, 1927, p. 7.

La période de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle représente un tournant important dans l'évolution de la ville de Nice et aussi dans l'art de concevoir les jardins sur la Côte d'Azur. C'est dans cette même période que deux créations contemporaines entre elles voient le jour sur le site de l'étude.

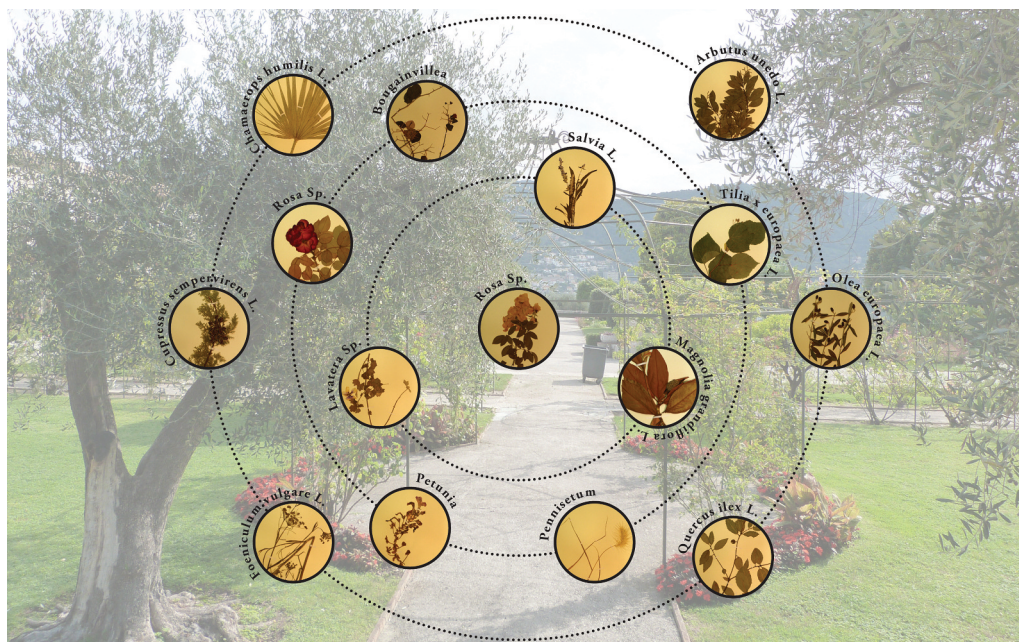


Fig.15. Les essences du jardin du Monastère de Cimiez et du Bois Sacré, extrait de l'herbier réalisé en 2014 et conservé au Muséum d'Histoire naturelle de Nice (photographie et DAO Marie Hérault, 2014).

Le succès niçois et l'expansion urbaine dès la fin du XIX^e siècle

Aux XIX^e et XX^e siècles, le développement touristique et le phénomène de villégiature entraînent une transformation radicale du cadre urbain. La ville doit se réinventer pour satisfaire cette nouvelle demande et recomposer sa structure en instituant une nouvelle centralité sur le bord de mer et en créant une morphologie urbaine « fondée sur les espaces ouverts des avenues, les promenades et les jardins »¹⁸. Un important parc d'hôtels et d'établissements de loisirs doit être également édifié. Nice génère alors une architecture à deux facettes, celle d'une ville « quotidienne et permanente » et celle d'une ville « d'exception et saisonnière »¹⁹. Nice est fréquentée par de riches hivernants entre les mois de novembre et de mars de chaque année pour ses plaisirs et ses vertus thérapeutiques bénéficiant d'une large publicité. L'arrivée du chemin de fer en 1862 à Cannes et en 1864 à Nice contribue fortement au développement du tourisme de luxe sur la Riviera. Dans l'entre-deux-guerres, la saison d'été vient s'ajouter à la saison hivernale et le tourisme explose alors. Ainsi, en un siècle, Nice voit sa population multipliée par six, passant d'environ 25.000 à 150.000 habitants, entrant ainsi dans la liste des grandes villes de France « avec le tourisme comme moteur de croissance et de rayonnement »²⁰. C'est pour accompagner son développement urbain qu'est créé en 1882 le « plan régulateur » qui tente de définir une « ville constituée, dotée d'un ordre homogène et hiérarchisé »²¹. Concernant le site étudié, ce plan suggère la création de grands axes et une redéfinition de la place du monastère très régulière qui l'aurait privé d'une partie de son jardin si ce projet avait été réalisé²². Dès 1920, « cette trame des

¹⁸ Claude Prelorenzo, *Nice, Une Histoire Urbaine*, Hartmann, 1999, p. 53.

¹⁹ *Ibidem*.

²⁰ Philippe Graff, *Une ville d'exception - Nice, dans l'effervescence du 20^e siècle*, Serre Editeur, 2013, p. 58.

²¹ *Ibid.*, p. 62.

²² *Plan régulateur de la ville de Nice*, 1882, Auteur(s) : Brun (G.), ingénieur de la ville de Nice, Mesuré en Mètre, Échelle 1:1000e, Archives Départementales des Alpes-Maritimes (ADAM) 20 708.

quartiers centraux est en passe d'être saturée »²³, à la suite d'intrusions et de dérogations, « rompant avec le canevas prédéfini » du plan de 1882. Le lotissement d'initiative privée prime sur le reste des opérations, l'urbanisme municipal relâchant ses règles et ainsi, « dans un contexte de croissance démographique intense, la ville s'étend sans ordre prédéterminé, sous forme de lotissements greffés sur la voirie existante »²⁴. C'est seulement dans la période de 1922-1931 que l'élaboration du plan Cornudet permettra de revenir à un urbanisme contrôlé et à une caractérisation des espaces. On remarque sur ce plan que le site de l'étude est légendé en « espace libre futur » (Fig.16).

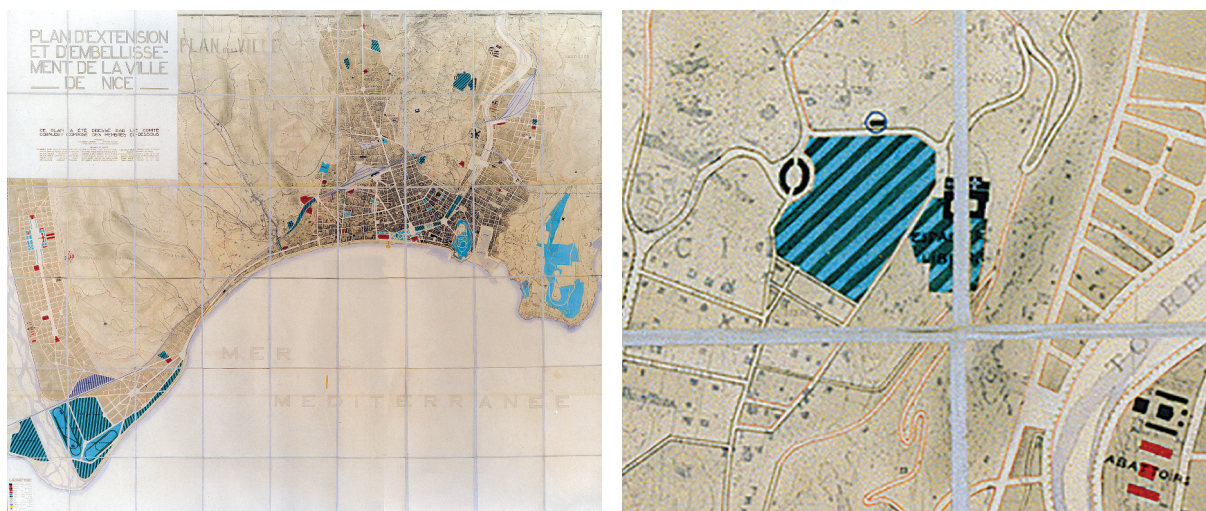


Fig.16. Le plan Cornudet de la ville de Nice établi entre 1922 et 1931.
Plan à l'échelle 1:5000e. Archives municipales de la ville de Nice, 1 Fi 7-2.

Un renouveau dans la conception des jardins au début du XX^e siècle, le régionalisme face à l'exotisme

Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, le paysage de la Côte d'Azur change radicalement avec un nouvel apport et la diffusion d'espèces exotiques venues d'Australie, de Chine, d'Afrique et d'Amérique par les botanistes de l'époque, qui y trouvent un climat idéal avec des hivers doux et une forte humidité atmosphérique. Cet engouement pour l'exotisme, dopant le tourisme, incite les municipalités à voter des crédits pour « tropicaliser les villes »²⁵. Pour satisfaire les modes de consommation liés à la villégiature, le bord de mer et les collines vont s'urbaniser et voir apparaître des villas et des hôtels accompagnés de leurs jardins. Les grands hôtels se dotent des végétaux les plus rares pour satisfaire leurs clients. Les riches hivernants font quant à eux construire de vastes demeures entourées de magnifiques jardins. Ces derniers n'échappent pas non plus à la mode de l'intégration des végétaux tropicaux, comme par exemple le jardin de la Serre de la Madone près de Menton, dont le propriétaire Lawrence Johnston ramène de ses voyages autour du globe, durant l'entre-deux-guerres, les plantes les plus rares pour les y acclimater.

On observe au XX^e siècle deux tendances s'opposant dans la conception du paysage et des jardins sur la Côte d'Azur : le goût pour l'exotisme et le désir d'évasion par l'intégration d'espèces indigènes en même temps que le « régionalisme ». C'est ainsi que s'amorce, au début du XX^e siècle et dans un contexte favorable de commandes, un tournant important dans l'art de concevoir les jardins sur la Côte d'Azur. L'époque est fastueuse et la commande privée omniprésente. Des architectes paysagistes tels que Harold Peto, Jean-Claude-Nicolas Forestier ou encore Ferdinand Bac participent à

²³ Philippe Graff, *op. cit.*, p. 57.

²⁴ *Ibid.*, p. 63.

²⁵ Odile LaCaille D'Esse, « Entre Exotisme et traditions méditerranéennes, Les richesses de la Côte d'Azur », *Jardins de France*, n°600, octobre 2009, p. 19.

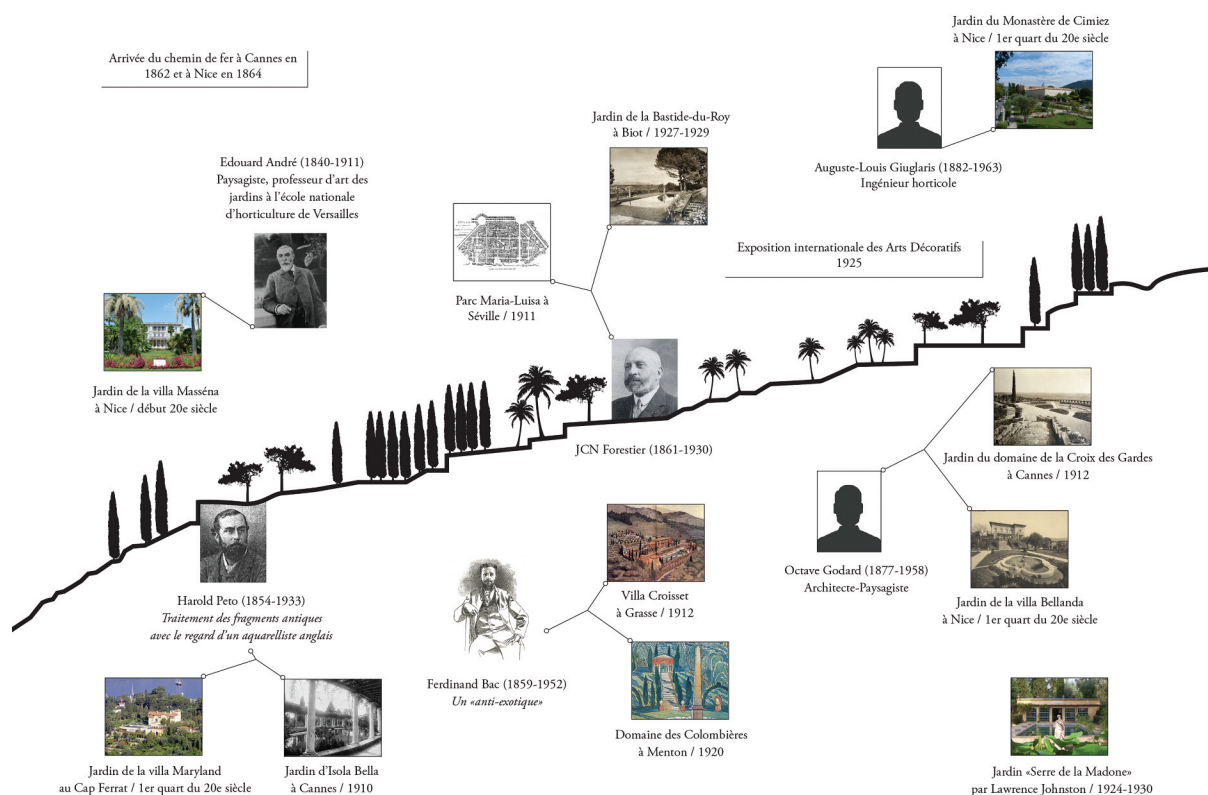


Fig.17. La « réinvention » du jardin méditerranéen par une série d'acteurs et d'interventions au début du XX^e siècle. (DAO Marie Hérault).

une « réinvention » du jardin méditerranéen (Fig.17). Ils s'inscrivent dans un courant de pensée et de réalisations prônant le retour aux formes régulières, la prise en compte du site, le respect du caractère local, l'intégration d'espèces indigènes. Ce mouvement « régionaliste » est une réaction à la tendance du goût pour l'exotisme en vogue jusqu'alors et dopant le tourisme de luxe. Ils expriment dans leurs réalisations le besoin d'un retour à des formes plus épurées et rejettent toute ornementation, comme pour revenir à une sorte d'évidence qui fait l'essence du jardin. La période allant de 1880 à 1930 est la plus prolifique et, selon certains historiens, « c'est sur ce seul littoral des Alpes-Maritimes que l'on trouve près du tiers des créations de jardins pour toute l'Europe à cette époque »²⁶. Les concepteurs proposent des modèles remettant à l'honneur le style régional, c'est à dire celui du bassin méditerranéen. Patios, terrasses, pergolas, escaliers monumentaux et chemins d'eau sont à l'honneur, ainsi que la flore locale ou anciennement introduite dans ces jardins à tendance régionaliste et très architecturés. Ainsi, les défenseurs de ce mouvement réintègrent les éléments issus de la Renaissance italienne ayant prédominés aux XVII^e et XVIII^e siècles. L'histoire du patrimoine des jardins de la ville de Nice n'est donc pas linéaire mais a au contraire connu plusieurs sursauts au cours de son histoire. Ce patrimoine est aujourd'hui le témoin d'un mélange de types de tracés (Renaissance italienne, jardin régulier dit « à la française » et parc paysager anglais) et d'usages (privé et public). De nombreuses traces de ce patrimoine ont malheureusement disparu mais d'autres sont encore toutefois conservées.

L'expansion du quartier de Cimiez à partir du XIX^e siècle

Dès le XIX^e siècle, l'arrivée de riches hivernants a entraîné une transformation radicale du paysage à Nice, devenue un lieu de villégiature internationale, et notamment dans le quartier de Cimiez. Entre les années 1890 et le début des années 1950, ce quartier était très représentatif de la société

²⁶ Norbert Parguel, *Archives de Jardins sur la Côte d'Azur*, source : <http://www.jejardine.org>



Fig.18. De l'hégémonique « maison-jardin » à la disposition actuelle d'un bâti hétérogène et plus dense à Cimiez.
 En haut : plan de 1914 figurant le site de l'étude et son environnement, (DAO Marie Hérault, d'après les plans 1Fi 93 006 et 1Fi 93 014, archives municipales de la ville de Nice).
 En bas : plan actuel (DAO Marie Hérault).

bourgeoise originaire de Paris, de Londres et de l'Europe entière qui s'y était installée. Le quartier mettait alors en pratique le concept de « ville-jardin »²⁷ avec un habitat exclusivement composé de villas entourées d'un parc ou d'un jardin et sans aucun immeuble. Seules les silhouettes imposantes des quelques grands hôtels dont la construction avait suivi le percement du boulevard du Cimiez en 1881 comme l'Excelsior-Régina, le Winter Palace, le Riviera Palace, le Majestic ou l'Alhambra se détachaient dans ce paysage. On observait donc deux types d'habitats majeurs à Cimiez à cette époque : la villa aristocratique et la villa bourgeoise, toutes deux accompagnées de leurs jardins. À partir des années 1920, la cession par les anciens propriétaires de leurs vastes domaines à la ville et à des investisseurs privés encourage le développement de la construction, y compris sur les parcelles non utilisées jusqu'alors, car moins bien exposées et situées²⁸. On assiste alors à un changement d'échelle du quartier de Cimiez, qui comprenait de vastes propriétés et domaines mais aussi les silhouettes des grandes masses hôtelières de la fin du XIX^e siècle. Cimiez se densifie et voit apparaître un bâti encore existant aujourd'hui, hétérogène, constitué à la fois d'immeubles de logements mais aussi de villas (Fig.18).

Un site aux limites et aux possessions multiples à travers les époques

La cité ligure de *Cemenelum*

Entre le VII^e et le V^e siècle avant J.-C., les Ligures s'installent à Cimiez et y établissent un *oppidum*, connu aujourd'hui sous le nom de « Bois Sacré ». C'est au I^{er} siècle après J.-C. que les Romains choisissent cet emplacement pour édifier leur cité de *Cemenelum*. Durant la période du haut Moyen Âge, on assiste en ces lieux à l'édification des premiers édifices religieux. Les terres du plateau de Cimiez appartenaient alors aux comtes de Cimiez qui étaient aussi les Bénédictins de l'abbaye de Saint-Pons. L'étendue exacte de la cité ligure n'est pas connue mais la présence des thermes au nord, de l'amphithéâtre ainsi que les découvertes de tombes matérialisent une limite autour de l'avenue du monastère. Vers l'est, le dénivelé très rapide vers le fleuve du Paillon n'aurait pas permis à la cité de s'étendre au delà de l'*oppidum* et enfin, au sud, les découvertes d'autres

²⁷ Didier Gayraud, « Villas à Cimiez, décor d'un art de vivre », dans *Nice Historique*, n°1, 2008, p. 63.

²⁸ On remarque en effet sur le plan de 1914 la disposition héliotropique de ce type de constructions avec la présence constante des jardins au sud des parcelles pour bénéficier d'un ensoleillement maximal.

tombes fixeraient une troisième limite à l'étendue de la cité. La limite occidentale reste toutefois inconnue. Elle s'étendait peut être au-delà des Arènes. Le site archéologique des Arènes de Cimiez a connu différentes campagnes de fouilles. Dès l'acquisition du domaine en 1865 par les comtes Garin de Coconato, les fouilles furent encouragées par les propriétaires²⁹. Toujours au XIX^e siècle, on note la présence de jardins aux tracés réguliers sur l'actuel site archéologique, devant le *frigidarium* alors transformé en ferme (Fig.19). Au XX^e siècle, entre août et octobre 1943, des fouilles ont également eu lieu sous la direction de Paul-Marie Duval dont l'objectif était, dans le cadre de la protection du site, de connaître l'emprise exacte des vestiges archéologiques de la ville antique. Ensuite, entre septembre et octobre 2007, dans le cadre du projet du « Plan Patrimoine Antique » des fouilles dirigées par Robert Thernot³⁰ sont entreprises afin d'apporter de nouveaux éléments aux données anciennes et de mesurer l'impact des travaux de restauration et de mise en valeur du site sur les niveaux archéologiques. Enfin, entre octobre et janvier 2009, le Service Archéologie Nice Côte d'Azur a été sollicité pour continuer les investigations archéologiques de l'amphithéâtre sous la direction d'Alain Grandieux (voir *supra* p. 137 sq.).

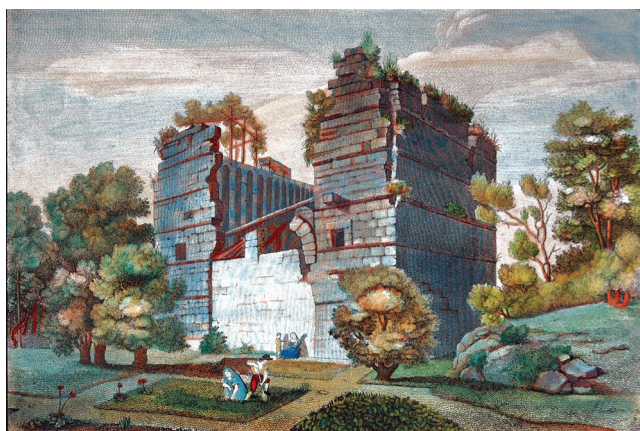


Fig.19. Les jardins devant le *frigidarium* vers 1835.
"Tempio di Cimella", gravure rehaussée extr. de la *Corografia fisica, storica e statistica dell'Italia*, 1837-1845.

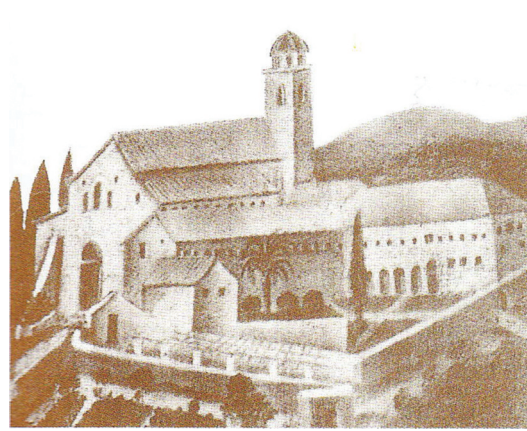


Fig.20. Le Monastère de Cimiez et une partie de son jardin au XVII^e siècle, détail du tableau de Sainte Claire du monastère de Cimiez, XVII^e siècle (Archéam n°19).

Le monastère, son jardin, son cimetière et le Bois Sacré

Le monastère de Cimiez appartient aux moines bénédictins jusqu'en 1546, puis aux Franciscains. Ces derniers développent peu à peu le jardin attenant au monastère. C'est ce que révèle le rapport sur l'état du monastère en 1724 qui rapporte la transaction passée le 5 juillet 1632 entre les moines de Cimiez et Giaume Nicolao. Les moines récupèrent alors le terrain attenant au couvent en échange d'un autre terrain situé dans la région de la Buffa. Le terrain nouvellement acquis comprend alors la majeure partie du jardin d'après ce même document de 1724 : « *l'anno 1632 li 5 luglio [...] il detto Giaume Nicolao cedè e rimise per in perpetuo una possessione attigua al convento, quale è la più parte del giardino* »³¹. Le comte de Gubernatis aurait alors cédé au monastère un terrain en friche ainsi qu'un bois qui est sans doute l'ancien *oppidum* ligure aujourd'hui connu sous le nom de « Bois Sacré » à l'ouest du jardin des moines. Vers 1663, la butte que constitue l'ancien *oppidum* est convertie en bois de chênes³². Le tableau datant du XVII^e siècle représente le monastère à l'époque ainsi que son jardin (Fig.20). Cette représentation est antérieure à la réalisation du grand cloître. On remarque une première cour divisée en parterres plantés réguliers, délimitée au sud par un mur

²⁹ Source : carton n°15 dossier n°2, notice de Christian Byk sur la villa Garin, Bibliothèque de Cessole, Nice.

³⁰ Robert Thernot est ingénieur chargé de recherches à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

³¹ « Le 5 juillet de l'année 1632 [...] Giaume Nicolao cède un terrain attenant au monastère recouvrant une grande partie du jardin », cité par Fanny Lelandais, « Le Monastère des Franciscains de Cimiez », dans *Archéam* n°19, *Revue d'Archéologie des Alpes-Maritimes*, 2013, p. 27, Source : Arch. dioc. de Nice 2N0529, 4 avril 1724.

³² *Idem*, p. 28.

percé d'une unique porte conduisant au reste du jardin. Dans cette cour, on distingue très nettement un palmier et un cyprès. Ce tableau indique que le jardin du monastère s'étend à l'ouest avec des parterres réguliers plantés et également au sud. L'environnement lointain est également représenté par des collines à l'est du monastère. Le jardin du monastère des Franciscains connaît une forte expansion au cours du XVII^e siècle et c'est entre 1632 et 1652 qu'il se développe le plus au sud et à l'est de l'oppidum ligure³³. Le plan de la ville de Nice conservé aux archives de Turin offre une représentation du site vers la fin du XVIII^e siècle (Fig.21). L'intégralité du jardin des moines est cultivé, y compris l'actuel cimetière situé au nord et le Bois Sacré, indiqué comme étant une chênaie³⁴. Les parcelles et les axes sont représentés sur ce plan de manière précise. Le relief du terrain y figure même, tandis que le bâtiment du monastère est dessiné de manière très schématisée puisqu'il est en réalité, déjà à cette époque, composé de deux cloîtres comme dans sa configuration actuelle. À la Révolution, le couvent est réquisitionné et transformé en caserne pour les militaires, puis en hôpital. Ce n'est qu'en 1815 que les moines le réinvestissent et y demeurent jusqu'en 1855, lorsque l'état sarde confisque l'ensemble des bâtiments. Le régime français est rétabli en 1860 et la ville de Nice devient dès lors, propriétaire de l'église, du presbytère et du cimetière. La photographie de Charles Nègre montre l'état du jardin du monastère en 1863 (Fig.22). Plusieurs projets d'aménagements pour le jardin du monastère et le Bois Sacré ont été établis par la ville de Nice. Celui de 1913 propose par exemple un dessin de jardin mixte, à la fois régulier et irrégulier (Fig.23). Ce dessin, établi par l'architecte en chef, restera cependant à l'état de projet. La ville n'acquiert finalement

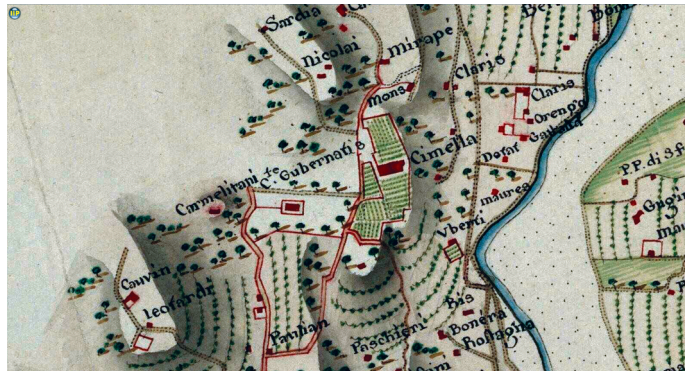


Fig.21. Le monastère de Cimiez et son jardin sur la *Carta di una parte del litorale e dei contorni di Nizza*, ca 1760, Archives d'État de Turin.



Fig.22. Le monastère de Cimiez et le petit bâtiment rural. Photographie de Charles Nègre, 1863. Collection du Théâtre de la photographie et de l'image, Nice.

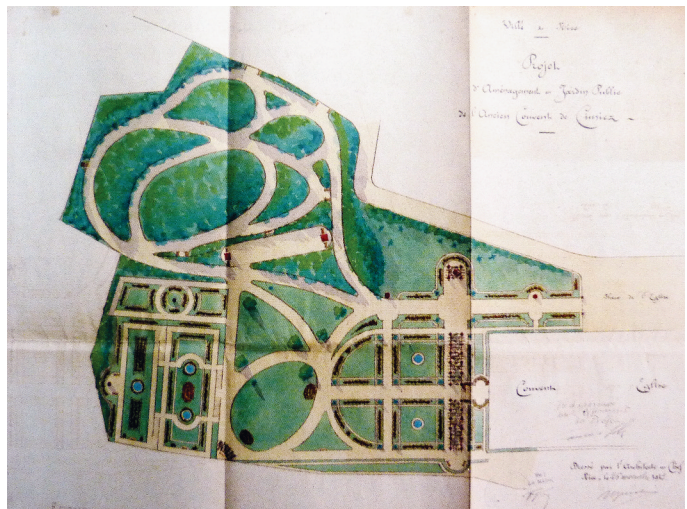


Fig.23. Le projet non réalisé pour le jardin du monastère de Cimiez et le Bois Sacré en 1913. Archives départementales des Alpes-Maritimes 20 708, dans : F. Lelandais, "Le Monastère des Franciscains de Cimiez", *Archéam* n°19, 2013, p. 39.

³³ *Idem*, p. 28.

³⁴ *Ibidem*.

l'ancien monastère de Cimiez que le 15 mars 1924 contre la somme de 150.000 francs³⁵ et en 1927 l'ancien jardin des moines devient un parc public. Le mur de clôture du jardin est décalé vers le sud et l'aménagement est complété en 1936 par la création du jardin niçois en contrebas, encore visible aujourd'hui.

Le plan de la Société Nouvelle Immobilière, produit peu avant l'acquisition des terrains par la ville de Nice, montre l'état des lots disponibles à la vente mais donne également des détails intéressants de composition du site et de ses jardins (Fig.24). Concernant celui du monastère, on observe que le cloître est visiblement planté à cette époque et que l'axe principal devant la façade sud du monastère est déjà marqué. Toute la partie composant aujourd'hui l'axe d'entrée au jardin depuis la place du monastère était un potager. De plus, le jardin du monastère était essentiellement constitué de deux grands parterres scindés en une allée se finissant par deux grands arbres, marquant la limite avec les cultures en terrasses en contrebas. Les moines franciscains vivent encore dans les bâtiments conventuels et sont en charge de la paroisse. Ils peuvent accueillir jusqu'à trente autres religieux en période de pèlerinage dans ces bâtiments.

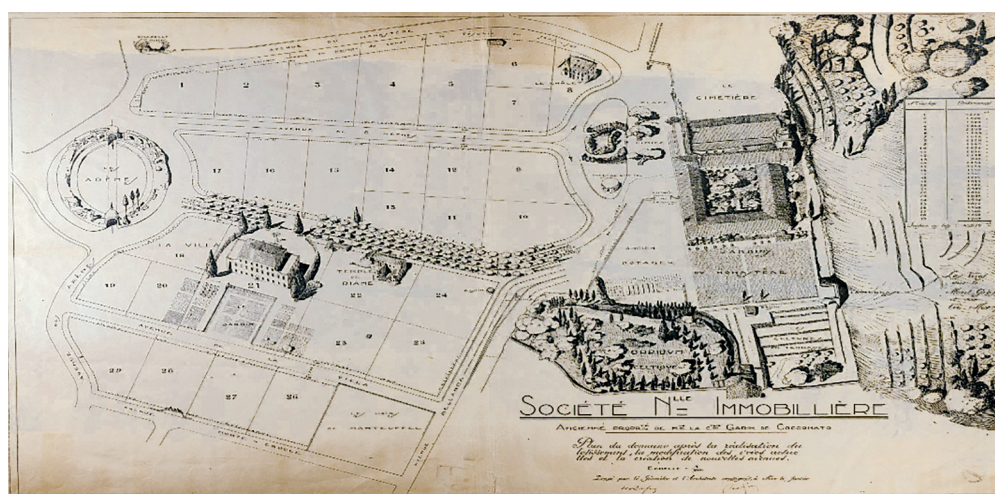


Fig.24. Société Nouvelle Immobilière : Ancienne propriété Garin de Cocconato à Cimiez : état parcellaire. Plan de lotissement dressé par le géomètre H. Rapin le 25 janvier 1924. Nice, bibliothèque de Cessole, Tiroir 42-3 Carton 13.

La propriété Garin de Cocconato et la Villa Bellanda

En 1628, le seigneur Jean Sébastien de Gubernatis fait l'acquisition d'une grande propriété tout près du monastère de Cimiez dénommée « maison de la vigne » ou encore « maison des champs », qui correspond à l'emplacement actuel du musée Matisse. En 1652, le seigneur de Gubernatis fait don au monastère de Cimiez de l'actuel Bois Sacré, comme évoqué ci-dessus, et en 1823, les frères Luc Marcel et Pierre François de Gubernatis, qui demeuraient alors à Vintimille, signent un acte de vente chez maître Bensa, notaire à Nice³⁶. Le nouvel acquéreur, le comte Garin de Cocconato, déjà propriétaire de vastes terrains à Cimiez, ajoute ainsi à son patrimoine un autre ensemble important correspondant à l'antique cité de *Cemenelum* et incluant l'ancienne « maison des champs ». La propriété prend alors le nom de « Villa Garin de Cocconato ». La villa est décrite comme une « vaste demeure à l'italienne un peu austère jouxtant les Arènes romaines et entourée d'une immense oliveraie où travaillaient de nombreux métayers »³⁷. La propriété reste longtemps dans la famille, jusqu'en 1923, lorsque Madame Edwin Garin de Cocconato commence à morceler

³⁵ *Idem*, p. 39.

³⁶ Michel Massimi, *Cimiez, Promenade au fil du temps*, Editions Pyremonde, Princi Negue, 2008, p. 213.

³⁷ Didier Gayraud, article cité, p. 65.

le domaine. Une partie des terrains est alors vendue à la Société Nouvelle Immobilière de Nice qui souhaite y bâtir un vaste lotissement, procédant à une division parcellaire du domaine en vue des nouvelles constructions (cf. Fig.24). Finalement, suite à une vague de protestation des habitants, une opération de rachat des terrains est lancée par la ville qui décide de sauver ce patrimoine. La Villa Garin de Coconato fut transformée entretemps en pension anglaise, avant d'être acquise par la ville en 1941, en même temps que l'ensemble du domaine Garin de Coconato³⁸. Le musée Matisse occupe aujourd'hui l'ancienne villa et son jardin, actuel parc des Arènes, est ouvert au public.



Fig.25. La Villa Manteuffell (« maison romaine »), aujourd'hui Villa Bellanda.
Aquarelle par Urbain Garin de Coconato, XIX^e siècle.
Nice, bibliothèque de Cessole.



Fig.26. La Villa Bellanda, de style « italianisant riche ». Godard (Octave), *Jardins de la Côte d'Azur*, 1927. Planche n°36 : « Propriété de Madame A. Adam (Villa Bellanda), à Cimiez-Nice - La pergola et les ruines romaines ».

La propriété de l'actuelle Villa Bellanda est quant à elle acquise en 1880 par le comte Edwin, puis en 1902 par Clémentine Garin de Coconato et enfin par la baronne de Manteuffell en 1907. La « villa romaine » (Fig.25) est alors rasée pour construire à la place « une villa à deux étages comportant 20 pièces, 4 salles de bains et 11 pièces de service, escalier de marbre et hall en mosaïque pour desservir les pièces de réception. Cette nouvelle villa est moderne, équipée d'un chauffage central, de l'eau chaude et de l'électricité. Les fenêtres sont surmontées de tableaux en relief représentant des scènes de la mythologie. Dans les jardins, quelques palmiers viennent tenir compagnie aux oliviers, et à côté du potager, un jardin à la française rehaussé de statues, est élaboré et enrichi d'une pièce d'eau »³⁹. En effet, l'architecte Aron Messiah bâtit en 1910, au milieu d'un parc de 10 000m², une vaste demeure dominant les arènes de Cimiez sur l'emplacement de l'ancienne bâtisse couramment appelée « maison romaine »⁴⁰. C'est précisément à cette époque que la propriété prend le nom de « Villa Bellanda » et s'inscrit dans le paysage de Cimiez, devenu un quartier de résidences prestigieuses. L'architecte Messiah s'est appuyé sur la structure originelle de la villa pour « l'agrandir et en changer totalement le style »⁴¹. Après la Première Guerre mondiale, la villa baptisée Bellanda, en référence à la vieille tour du château de Nice, est rachetée par le russe Protopopoff puis par madame Adam qui confie au paysagiste Octave Godard le dessin du jardin dans les années 1920. Alors qu'elle devait être démolie en 1965, la ville de Nice a racheté la Villa Bellanda pour la transformer en institut d'enseignement ménager puis en école maternelle, toujours en activité⁴². La Villa Bellanda est décrite comme étant de style « italianisant riche » et possédant certains éléments remarquables spécifiques : ses façades principales, son décor et son accompagnement extérieur⁴³ (Fig.26).

³⁸ Didier Gayraud, *idem*, p. 65.

³⁹ *Nice Quartiers*, n°8, août 1994, p. 22.

⁴⁰ Didier Gayraud, *idem*, p.83.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Nice Quartiers*, n°8, août 1994, p. 22.

⁴³ Des observations de la Direction de l'Urbanisme, Service Architecture-Réhabilitation de la ville de Nice accompagnent la fiche

Les projets des Architectes paysagistes du XX^e siècle sur le site

C'est au début du XX^e siècle que deux élèves du célèbre architecte paysagiste Édouard André à l'école d'horticulture de Versailles interviennent sur les jardins du site étudié : aux « travaux d'embellissement » du jardin du monastère pour Auguste-Louis Giuglaris et à la création du jardin de la Villa Bellanda pour Octave Godard. Édouard André a créé plus de deux cents parcs et jardins dans toute la France, en Europe et en Amérique du sud. À Nice, il a signé le jardin de la Villa Masséna (Fig.27). Son traité théorique, *Traité général de la composition des parcs et jardins*, paru en 1879 après plus de vingt ans de maturation, « a été largement répandu et a contribué à former de nombreuses générations de paysagistes, autant que de propriétaires et amateurs »⁴⁴. Édouard André a participé au



Fig.27. Le jardin de la Villa Masséna par Édouard André (DAO Marie Hérault).

profond renouvellement des jardins et de l'horticulture qu'a connu la France entre 1860 et 1900, et a été à l'origine d'un nouveau style de jardins, le style mixte, largement adopté en France comme à l'étranger. Tout en restant attaché au jardin paysager, Édouard André admet des tracés réguliers, en particulier pour les parties situées à proximité des bâtiments, comme ici au jardin de la Villa Masséna. Il écrit à ce propos que : « C'est de l'union intime de l'art et de la nature, de l'architecture et du paysage que naîtront les meilleures compositions de jardins »⁴⁵. Chargé d'une mission d'exploration scientifique entre 1875 et 1876, il va rapporter de ce voyage plus de 3600 espèces animales et végétales originaires de Colombie, d'Équateur et du Pérou. Dans les revues qu'il animait alors, il soutint d'ailleurs fortement le mouvement d'acclimatation des plantes exotiques sur la Riviera.

L'intervention d'Auguste-Louis Giuglaris sur le jardin du monastère de Cimiez

Le 14 septembre 1920, la ville de Nice devient propriétaire du jardin et des locaux du monastère de Cimiez⁴⁶. Dès lors, les travaux d'embellissement devant « être exécutés avec le fonds provenant de la taxe de séjour dont la Chambre Climatique a le devoir de surveiller l'emploi »⁴⁷, sont confiés à M. Anselmi, architecte, et à M. Giuglaris, directeur des jardins de la ville. C'est en 1929 que le travail d'Auguste-Louis Giuglaris se porte sur les jardins du monastère. Il va s'appliquer dans sa restauration à préserver l'identité locale du jardin et son aspect originel.

Auguste-Louis Giuglaris est un ingénieur horticulteur niçois qui obtient son diplôme de l'École pratique d'horticulture d'Antibes en 1900. Il prolonge cette formation à l'École nationale d'horticulture de Versailles où il bénéficie de l'enseignement d'Édouard André. Il sort de l'école en 1903 avec le titre d'Ingénieur horticulteur. Il rentre ensuite à Nice où il commence à travailler en tant que

descriptive de la Villa Bellanda : « Noyau originel peut être romain, légèrement agrandi et surélevé, et surtout recouvert d'un décor de style renaissance italienne. Jardin par Godard vers 1920, également d'inspiration italienne régulière. Bel édifice résidentiel avec une décoration abondante et de qualité (loggia, balcon, grand placard de frise en bas-relief sous l'avancée de toiture à la toscane). Bonne conservation de l'ensemble et notamment du décor », source : Service des bâtiments communaux de la ville de Nice, Fiche n°220 de l'inventaire des protections du Plan Local d'Urbanisme.

⁴⁴ Stéphanie De Courtois, *André, Édouard*, publication numérique, Institut national d'histoire de l'art, Paris, mise à jour le 8 janvier 2009, <http://www.inha.fr/>, publié le 8 janvier 2009, <http://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/andre-edouard.html>.

⁴⁵ Édouard André, *L'art des jardins / traité général de la composition des parcs et jardins*, Paris, 1879, p. 151.

⁴⁶ Compte rendu de la visite de la Commission des Finances du Monastère de Cimiez par le Docteur César Roux en 1926. Archives municipales de la ville de Nice, dossier « Jardin du Monastère de Cimiez, 1925-1982 », cote 606 W 21.

⁴⁷ *Ibid.*

conducteur de travaux dans les services techniques de la mairie. En 1913, il est nommé « Directeur du service des jardins et des plantations de la ville », poste qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1938. Le 29 mai 1940, il soutient sa thèse *De l'acclimatation des végétaux exotiques dans le midi de la France* à la Faculté des sciences de Marseille.

Le changement majeur dans la composition du jardin du monastère a lieu dans les années 1920, qui ont suivi l'acquisition des terrains par la ville et les opérations d'embellissement menées notamment par M. Giuglaris. Ensuite, la gestion du jardin s'est dirigée vers un maintien des structures végétales en place, sans en modifier le dessin (Fig.28). Le dessin du plan actuel du site révèle que depuis les années 1940, le jardin du monastère n'a en effet pas changé dans sa composition, si ce n'est la perte des parcelles au sud et celle du jardin du cloître. Le cloître du monastère autrefois planté n'est aujourd'hui accessible que lors du mois de juillet dans le cadre des concerts de musique classique. Le plan daté de 1943 montre une division de cette cour-jardin en quatre parterres avec une recherche géométrique propre à chacun d'entre eux. Aujourd'hui, il n'y en a plus de trace. Les travaux d'embellissement des années 1920 montrent une volonté d'ouverture du panorama sur la ville et la mer depuis le jardin du monastère comme l'indique cette ordonnance : « la Commission a approuvé la décision des Services Techniques d'abattre le grand mur barrant la place au midi et de reculer la clôture du jardin jusqu'au commencement de la tonnelle en l'allégeant avec une grille qui ouvre la vue sur Nice, le Château et la mer »⁴⁸. L'accès au jardin s'est en effet allégé grâce au remplacement du mur par une simple grille, toutefois, la présence actuelle du parking sur la place du monastère vient rompre cette idée de lisibilité d'entrée (Fig.29). Un autre changement important par rapport au début du XX^e siècle réside dans la plantation des magnolias dans l'axe principal de la façade sud (Fig.30). Un plan de plantation datant des années 1920 indique que cette allée était plantée de rosiers grimpants⁴⁹. Ceci montre bien que cet axe majeur était bordé de plantations légères, garantissant une certaine lisibilité du jardin dans son ensemble ainsi qu'un dégagement de la vue sur le lointain, et non de masses imposantes comme celles des magnolias aujourd'hui. Dans son ouvrage *Jardins de la Côte d'Azur* publié en 1927, Octave Godard fait référence

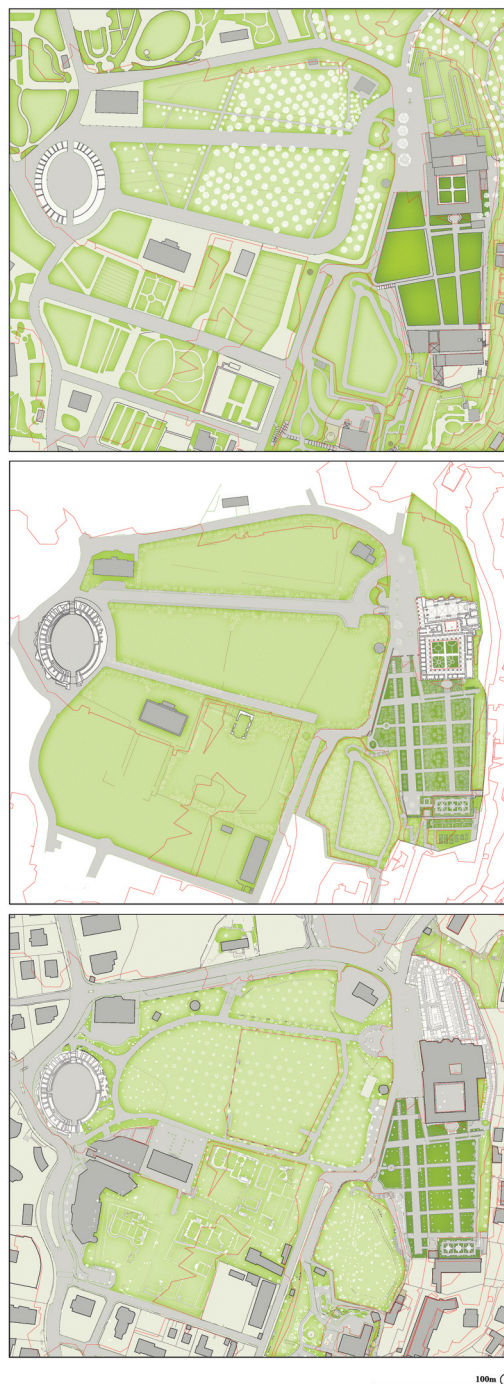


Fig.28. L'évolution du jardin du Monastère au cours du XX^e siècle, de haut en bas :
 Le Jardin des moines en 1914 et son environnement proche, d'après deux plans de la ville de Nice dressés en 1914 (AMN 1Fi 93 006 et 1Fi 93 014).
 Le Jardin du monastère en 1943 et son environnement proche, d'après un plan de situation des thermes romains-arènes, basilique et couvent datant de 1943, probablement dressé par l'architecte en chef des Monuments Historiques Jules Formigé, (Médiathèque de Cimiez, carton 80.26.2).
 Plan actuel du site de l'étude (DAO Marie Hérault).

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Plan du jardin du Monastère de Cimiez et de ses plantations vers 1925*, AMN, 606 W 21 « Jardin du Monastère de Cimiez, 1925-1982 », AMN.



Fig.29. La Place du monastère et l'entrée du jardin des moines, reconstitution photographique réalisée par l'auteur.
À gauche : carte postale Gilletta vers 1900. À droite : photographie réalisée par Marie Hérault le 12 février 2014.

au jardin du monastère de Cimiez et aux essences que l'on y trouvait à l'époque : « A Nice, le monastère de Cimiez ainsi que les abbayes de Saint-Cassien et de Saint-Honorat à Cannes possédaient des domaines dont les jardins, empreints d'une grande simplicité, eurent l'avantage de faire école sur les localités voisines. On y cultivait avec une science consommée les orangers bigaradiers, les grenadiers, les citronniers, la vigne, le laurier, la rose, l'œillet et le lys, ainsi que les plantes médicinales. Cet ensemble de végétaux constituait en partie l'ornementation des vergers et des préaux, et la parure des cloîtres »⁵⁰.



Fig.30. Vers la façade Sud du monastère, reconstitution photographique réalisée par l'auteur.
À gauche : photographie de 1949 du fonds photographique des AMN. À droite : photographie réalisée par Marie Hérault le 17 sept. 2014.

Le jardin de la Villa Bellanda par Octave Godard

Octave Godard (1877-1958) est un architecte paysagiste picard formé au sein de l'agence d'Édouard André. L'ensemble de sa carrière professionnelle s'est déroulée sur la Côte d'Azur. L'intérêt de son maître pour la botanique et la défense du « jardin composite ou mixte », résultant du mélange des styles géométrique et paysager, imprègne grandement son œuvre. Octave Godard crée sa propre agence d'architecte paysagiste à Nice dès 1910 et fait de la création de parcs et jardins à l'antique sa spécialité⁵¹. Il publie en 1927 son ouvrage *Jardins de la Côte d'Azur* à dessein de

⁵⁰ Octave Godard, *Jardins de la Côte d'Azur*, 1927, p. 6.

⁵¹ Thibaud Jeangeorge, « Octave Godard (1877-1958) architecte paysagiste de la Côte d'Azur », dans *Polia*, n°4, 2005, p. 45.

vulgarisation où il expose les principes généraux de composition du jardin moderne ainsi que des planches de vingt-et-une propriétés photographiées. Il évoque à cette occasion Cimiez et ses jardins : « au nord de la ville, à l'emplacement de Cimiez, les Romains construisirent Cemenelum. On admire encore aujourd'hui les ruines des Arènes de Cimiez, et, non loin de là, celles de l'ancienne Préfecture, siège de l'administration provinciale sous l'Empire romain (la Villa Bellanda a été édifiée sur les ruines de cette ancienne préfecture). Des terrasses supportant des jardins symétriques s'étagaient au sommet de la colline de Cemenelum. Les oliviers, importés d'Asie Mineure et répandus en Gaule par les Phocéens, constituaient la principale végétation. Le cyprès pyramidal et la variété dite horizontale ainsi que le laurier d'Apollon contribuaient également à l'ornementation de ces fameux jardins »⁵². Octave Godard insiste donc sur le caractère régulier des jardins en terrasses existant alors à Cimiez et sur la présence majoritaire de certaines espèces végétales : l'olivier, le cyprès et le laurier. Toujours dans ce même ouvrage, il énonce selon lui quels doivent être les « principes généraux de composition du jardin moderne sur la Côte d'Azur ». Il y développe une sorte de règle à suivre en huit points pour la création des jardins sur la Côte d'Azur à son époque. Il encourage ainsi l'usage des principes de composition du « style mixte », qui représente pour lui le style le plus approprié pour rénover ou concevoir un jardin dans la région. Il explique que ce style sert de « liaison fidèle » entre le style paysager ou « type de la nature ornée » et le style symétrique, « type du jardin d'art ou de l'intelligence ». Ces deux styles s'unissent ainsi « dans un même but de recherche de perfection et de beauté relative, afin d'obtenir le maximum d'effet dans la mise en valeur du site ». En opposition à cela, il critique le « caprice d'une certaine mode de décoration florale », c'est-à-dire l'acclimatation à outrance des végétaux exotiques sur le territoire niçois.

Dans un second temps, Octave Godard préconise « l'utilisation des caractères particuliers de chaque propriété » et la « mise en valeur du site environnant ». Il explique qu'il faut tirer partie de la vue panoramique qu'offrent la plupart des propriétés sur la Côte d'Azur. Selon lui, c'est ce panorama qui confère à chaque propriété son caractère particulier. Il faut également saisir les beautés environnantes, y compris en dehors des limites de la propriété, et il faut pour cela « disposer la plantation du premier plan de telle sorte que ces divers paysages frappant notre vue semblent faire partie intégrante de la surface du jardin »⁵³. Il s'intéresse ensuite à l'aménagement du premier plan de la perspective principale et évoque ensuite le parterre régulier du jardin de style mixte, qui constitue l'élément de transition entre l'architecture de la demeure et sa partie paysagère. C'est ainsi que « le jardin régulier devient un véritable salon de plein air dont les meubles seraient des buis ou des cyprès taillés »⁵⁴. Toujours concernant la perspective principale, « le premier plan du jardin de type moderne comprend deux agréments : les parterres fleuris et les tapis verts. Parfois, un bassin vient compléter l'ensemble »⁵⁵. L'usage du « style mixte » doit permettre aux masses fleuries de dominer l'ensemble du premier plan et « procurer à la perspective centrale une ornementation agréable à l'œil »⁵⁶. Pour le jardin de la Villa Bellanda, Octave Godard applique à la lettre son principe de perspective principale composée d'un tapis vert supportant un bassin central. Le bassin est un élément facultatif dans les jardins de la région, l'élément de l'eau y étant presque toujours déjà associé grâce aux échappées visuelles sur la mer. Dans le jardin de la Villa Bellanda, le tapis vert a disparu au profit d'une forme ronde et minérale et le bassin a perdu sa vocation ornementale, utilisé aujourd'hui comme brumisateur (Fig.31). Octave Godard traite ensuite dans son ouvrage de la question de la cour d'arrivée et des terrasses. Le regard doit en effet embrasser l'ensemble du tableau depuis le perron principal. La première terrasse est essentielle car « toute la beauté du jardin découle de la logique harmonieuse de ce tracé »⁵⁷. La largeur de cet élément doit être en accord avec les lignes

⁵² Octave Godard, *op. cit.*, p. 5.

⁵³ *Idem*, p. 8.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*



Fig.31. Le tapis vert et le bassin de la perspective principale transformés en brumisateur.

À gauche : Godard (Octave), *Jardins de la Côte d'Azur*, 1927, planche n°36 : Propriété de Madame A. Adam (Villa Bellanda), à Cimiez-Nice - La pergola et les ruines romaines. À droite : photographie réalisée par Marie Hérault le 13 août 2014.

de la façade de la demeure et sa longueur ne doit pas obstruer une partie du jardin depuis le perron ou la pièce principale. Pour y parvenir, il faut que la longueur de la terrasse « soit égale à la diagonale de la base de la construction »⁵⁸. Enfin, « il s'agit de dégager le rayon visuel vers les terrains en déclivité, au-dessus desquels s'ouvre la perspective principale sur le site choisi »⁵⁹. Ceci rappelle exactement les propos tenus par les Duchêne dans leurs préconisations de conception des jardins : « une des premières règles dans l'art des jardins, quand la topographie des lieux exige l'installation de terrasses, est d'éviter le plus possible, que les rayons visuels des spectateurs situés à des points fixes, et en particulier dans les appartements de réception du rez-de-chaussée, ne tombent par hasard sur les motifs décoratifs qui se déploient sous leurs yeux; il faut que ces motifs décoratifs (parterres, fontaines, etc.) soient camouflés, c'est à dire non visibles, ou bien qu'ils puissent être vus dans leur totalité. Si le rayon visuel, passant sur la première terrasse, reconduit la vue au milieu de l'un des motifs qui doit être vu, la composition est mal réussie »⁶⁰. La reconduction photographique montre que l'harmonie de l'ouverture sur le jardin depuis la terrasse de la villa est aujourd'hui perdue. En effet, l'escalier a été supprimé, ce qui instaure un rapport brutal entre la villa et son jardin, désormais séparés par un mur. De plus, un jeu pour enfant ainsi qu'un garde-corps viennent cacher la perspective sur le jardin et sur le lointain (Fig.32). Octave Godard encourage aussi l'usage de

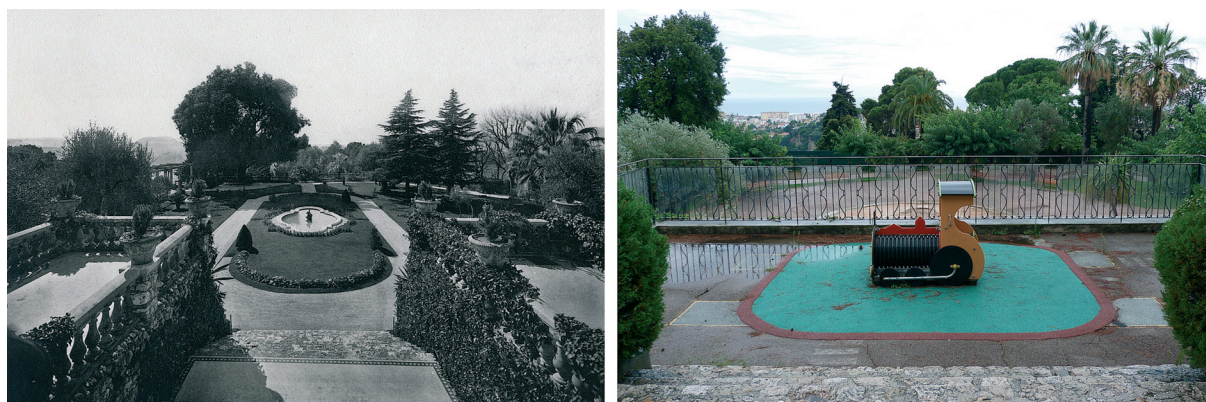


Fig.32. Le rapport entre la terrasse de la demeure et son jardin.

À gauche : Godard (Octave), *Jardins de la Côte d'Azur*, 1927, planche n°37 : Propriété de Madame A. Adam (Villa Bellanda), à Cimiez-Nice - Vue d'ensemble des jardins. À droite : photographie réalisée par Marie Hérault le 13 août 2014.

⁵⁸ Octave Godard, *op. cit.*, p. 9.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Cité dans : Maria Adriana Giusti, *Restauro dei giardini, teorie e storia*, Alinea Editrice, 2004.

pergolas et de portiques, « très en faveur dans le Midi ». Recouvrant une allée droite et serties de plantations grimpantes, les pergolas peuvent servir à la mise en valeur d'une perspective particulière ou d'un panorama. Concernant le choix des arbres et arbustes qu'Octave Godard développe dans un autre point de son argumentation, il insiste à nouveau sur son regret de l'abus de l'usage des plantes exotiques sur la Côte d'Azur au XIX^e siècle et se réjouit de leur remplacement croissant par des conifères tels que le cyprès (*cupressus pyramidalis*), « le seul arbre méditerranéen présentant un caractère particulier et en harmonie avec le caractère de la région provençale »⁶¹. Octave Godard parle enfin de la décoration florale du jardin, dont celle-ci découlera « d'une méthode de composition précise dans le choix des couleurs »⁶² et il évoque dans un dernier point l'usage des objets décoratifs, comme des vases et des jarres, avec mesure et simplicité toutefois, « dont la forme et la couleur rappellent à s'y méprendre celles des temps antiques »⁶³. Dans ses écrits comme dans ses réalisations, Octave Godard a cherché à codifier les règles de l'art des jardins sur la Côte d'Azur et à marier les principes du jardin régulier dit « à la française », selon Achille Duchêne et l'École des beaux-arts, aux sites accidentés et au climat méditerranéens.

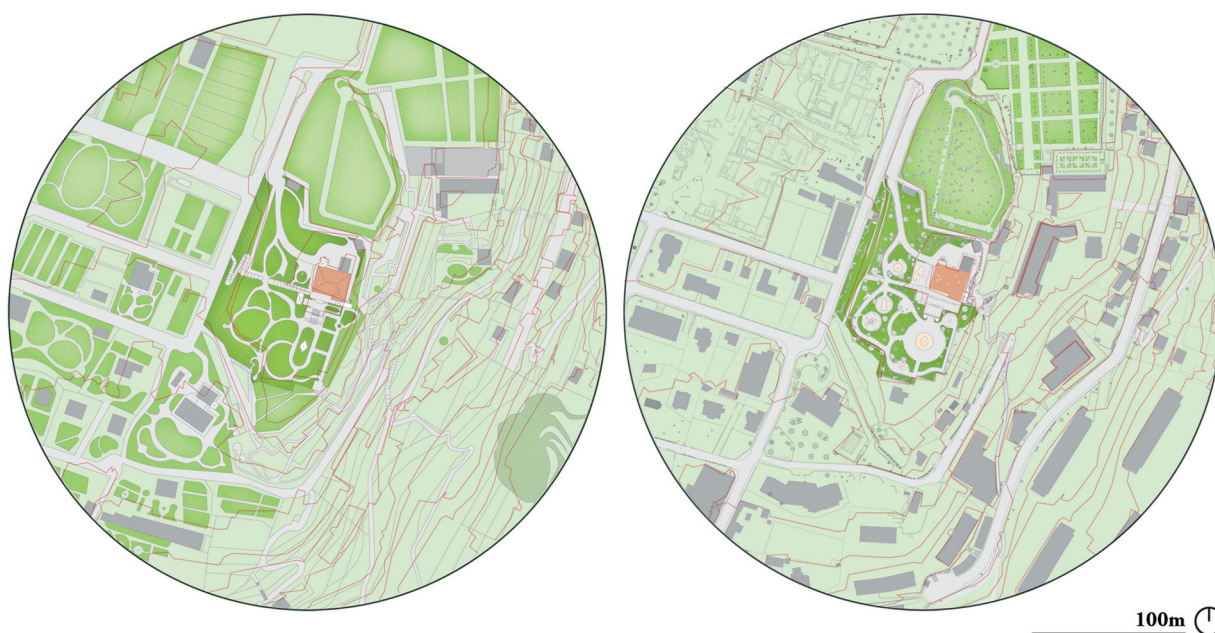


Fig.33. Le redimensionnement des espaces et la modification des cheminements dans le jardin de la Villa Bellanda pour accueillir de nouveaux usages. À gauche : plan du jardin de la Villa Bellanda par Octave Godard et de ses environs en 1914, d'après les plans 1Fi 93 006 & 1Fi 93 014, AMN. À droite : plan actuel du jardin de la Villa Bellanda et de ses environs (DAO Marie Hérault).

Aujourd'hui, le jardin de la Villa Bellanda est un jardin d'enfants. L'œuvre du premier quart du XX^e siècle créée par Octave Godard a en grande partie disparu. Un des seuls restes de ce jardin encore visible aujourd'hui est le bassin de la perspective principale, transformé en brumisateur. Les espaces ont été redimensionnés pour l'insertion des jeux d'enfants, de l'accueil du public et des normes de sécurité. Le jardin a en quelque sorte changé d'échelle. Même si l'on reconnaît aujourd'hui encore quelques lignes du jardin originel, sa forme plus allongée et ses cheminements plus étroits et plus nombreux destinés à la promenade ont été simplifiés, élargis et arrondis pour accueillir les jeux d'enfants (Fig.33). On observe enfin dans ce jardin une forte tendance à la fermeture visuelle, que ce soit dans le rapport entre l'architecture et le jardin ou entre ces deux éléments et l'espace

⁶¹ Octave Godard, *op. cit.*, p. 9.

⁶² *Idem*, p. 10.

⁶³ *Ibid.*

lointain, constituant le panorama tant recherché et mis en valeur à l'époque d'Octave Godard. En effet, la disparition de l'escalier menant de la terrasse de la villa à son jardin au profit de l'édification d'un mur, ainsi que la pose d'un grillage de sécurité bâché à l'extrémité sud du jardin, ont mené à une fermeture visuelle et à la perte de la logique originelle du jardin (Fig.34).



Fig.34. La fermeture des liens entre l'architecture, le jardin et l'environnement plus lointain, section sur le jardin de la Villa Bellanda, Marie Hérault, relevé de la façade Ouest de la Villa Bellanda provenant des archives municipales de la ville de Nice.

Lorsque l'on déambule actuellement à Cimiez, on parcourt un site historique sans le comprendre. On commence par entrer dans les Arènes romaines ou par les contourner. Elles sont isolées, détachées du site archéologique qui se trouve un peu plus loin. On ressent la spécificité du lieu mais on n'en comprend pas la logique. Les différents usages à travers les époques ont contribué à en faire perdre le sens. Une route est même passée autrefois à travers les Arènes (Fig.35). Il s'agit aujourd'hui d'un espace où une scène est ponctuellement installée pour des manifestations comme la fête des Mais.



Fig.35. La Reine Victoria et son escorte empruntent la route qui traverse les Arènes de Cimiez, vers 1896. Photographie de Jean Giletta. Nice, bibliothèque de Cessole.

Les Arènes évoquent une structure de rond-point et sont directement contournées par l'avenue éponyme. Leur insertion dans le tissu urbain actuel leur est assez dommageable. Les Arènes représentent un exemple des illogismes remarquables d'un site où une meilleure signalétique est souhaitée afin de le rendre plus compréhensible et lisible. Ce site est en effet composé comme un mille-feuilles savant. On y trouve une stratification d'époques et de styles différents. À mesure des opérations effectuées à travers les siècles, il s'est enrichi et complexifié. Ses patrimoines se sont superposés, et ce, du point de vue architectural et paysager, mais aussi du point de vue des usages. Les différentes époques et possessions du site lui ont attribué leur logique propre et les choix de gestion successifs ont conduit quelquefois à évincer un patrimoine au détriment d'un autre. L'étude historique peut mener à une meilleure compréhension des couches stylistiques et d'usages successifs sur le site. Sa riche histoire pourrait par exemple être présentée grâce à une signalétique homogène et adaptée et certains points de vue méconnus pourraient être valorisés. Enfin, la fréquentation inégale du site dans son ensemble pourrait être régulée avec la réouverture ou la création de certains accès.

Les jardins présentent une récurrence intéressante du renouvellement des styles à travers les époques. Les massifs plantés du jardin du monastère permettent, depuis leur mise en place en 2005, des compositions de parterres aériens, légers et traités de manière chromatique. Cela n'est pas sans rappeler l'œuvre des architectes paysagistes anglais sur la Côte d'Azur du début du XX^e siècle, influencés par l'école de la « fleur libre » et les œuvres de Gertrude Jekyll (1843-1932). Aujourd'hui, la préoccupation majeure dans l'entretien de ce jardin est celle de la conservation de l'esprit originel du jardin des moines, avec des présentations d'agrumes, des rosiers et des espèces majoritairement méditerranéennes. Concernant les approches des deux paysagistes du début du XX^e siècle et leurs réalisations respectives à Cimiez, on comprend qu'Auguste-Louis Giuglaris a porté un grand intérêt dans ses réalisations et ses écrits à l'acclimatation des végétaux exotiques, tout comme son ancien



Fig.36. L'image véhiculée par le site à travers sa représentation et ses usages.
"Monastère de Cimiez" par Léon Makarian, 1978 (Musée International d'Art Naïf Anatole Jakovski, Nice).

professeur, Édouard André. Octave Godard s'est quant à lui davantage attaché dans ses créations de jardins à l'idée du « style mixte », alliance du jardin régulier dit « à la française » et des sites naturels et accidentés du bassin méditerranéen.

En représentant à la fois un événement traditionnel de la culture niçoise, le festin des Cougourdons sur la place du monastère, mais aussi certains éléments structurants du paysage, comme l'organisation régulière des parterres complantés de fleurs et d'agrumes ou encore la présence des pergolas, la peinture de Léon Makarian est révélatrice d'un certain imaginaire social et paysager transmis par le site (Fig.36). Le cimetière et l'environnement lointain sont couverts d'une végétation luxuriante. Cette représentation constitue un excellent témoignage de la vision et des pratiques contemporaines de ce lieu.



Fig.37. Maquette du site de l'étude réalisée par Marie Hérault à l'échelle 1:2000°, 2014.